QUALITÉ SANITAIRE DES SITES DE PÊCHE À PIED RÉCRÉATIVE DES COQUILLAGES DANS LES CÔTES-D'ARMOR - Années 2022 à 2025

La qualité sanitaire est évaluée chaque année au 1er janvier sur la base de l'ensemble des résultats du suivi des 3 dernières années pour le paramètre *Escherichia coli*. Ainsi, la qualité sanitaire 2025 est celle établie au 1er janvier 2025, sur la base des résultats de la surveillance acquis sur la période 2022-2024. L'évaluation de la qualité sanitaire peut-être assortie localement d'interdiction temporaire ou permanente de manière spécifique. Données : ARS Bretagne, 2025. Traitement : OEB, 2025. Fonds cartographiques : © IGN ADMIN EXPRESS 2023
Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Juin 2025 • En savoir plus : **bretagne-environnement.fr** et **pecheapied-responsable.fr**

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE